

TARIF DES POSTES.

Carte postale pour le Canada et les Etats-Unis, 1 centin.

Carte postale double, dont une pour la réponse, 2 centins.

Carte postale pour les pays de l'Union postale, 2 centins.

Lettres pour le Canada et les Etats-Unis, 3 centins par once.

Lettres pour Terre-Neuve, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Irlande, la Belgique, la Suisse, etc., 5 centins par demi-once.

Enregistrement des lettres pour le Canada, Terre-Neuve et les Etats-Unis, 5 centins; paquets-poste et échantillons, 5 centins. On peut se servir de timbres ordinaires, à défaut de timbres d'enregistrement.

Journaux et Publications périodiques.—Les journaux et publications périodiques envoyés séparément en Canada, à Terre-Neuve ou aux Etats-Unis, et pesant moins d'une once, $\frac{1}{2}$ centin chacun. Les journaux publiés au Canada, et envoyés du bureau de publication à des abonnés réguliers, résidant en tout autre endroit en Canada, aux Etats-Unis et à Terre-Neuve, sont transmis *franc de port*. Les journaux et publications périodiques publiés en Canada et déposés par des bureaux de publication ou agences connus, pour des abonnés réguliers en Canada et Terre-Neuve, sont admis à 1 centin par livre, port payable en les déposant. Envoyés séparément, en Angleterre, en France, etc., 1 centin par 2 onces.

Livres, Circulaires, Documents, Polices d'assurances, etc.—1 centin par 4 onces ou fraction de 4 onces, pour le Canada et Terre-Neuve—1 centin par 2 onces ou fraction de 2 onces pour les Etats-Unis, payable d'avance, (les bouts des paquets devant être ouverts), et ne pas excéder 5 livres chaque, ni 2 pieds de longueur et 1 pied de largeur et hauteur.

Les paquets fermés n'excédant pas 5 livres, ni 2 pieds de longueur et 1 pied de largeur et hauteur marqués : *Paquets-poste*, peuvent être expédiés à tout endroit en Canada, affranchis au taux de 6 centins par 4 onces ou fraction de 4 onces. Pour le Royaume-Uni et Terre-Neuve, 25 centins la livre ou fraction de livre.

Manuscrits de livres ou journaux, épreuves d'imprimerie, cartes, dessins, gravures, lithographies, feuilles de musique, imprimées ou non, pour le Canada, Terre-Neuve et les Etats-Unis, 1 centin par 2 onces ou fraction de 2 onces, payable d'avance, les bouts des paquets devant être ouverts et ne pas excéder 4 livres chaque, ni 2 pieds de longueur et 1 pied de hauteur.

Les communications produites par le calligraphe mécanique (type-writer) sont passibles de port de lettre.

Echantillons.—Les échantillons envoyés en Canada, 1 centin par 4 onces, aux Etats-Unis, 1 centin par once, payable d'avance.

Semez les bienfaits et vous récolterez des ingrats; mais il vaut mieux faire cent ingrats qu'un malheureux.

Il vaut mieux encore être une bête qu'un sot, attendu que la bêtise n'est pas une sottise, tandis que la sottise est aussi une bêtise.